

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
12207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Projet DIGUE2020, IRSTEA - CPER 2015-2020**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le projet DIGUE2020, inscrit au CPER, a pour objectif la création d'un démonstrateur de digue maritime expérimentale de protection contre la submersion, résistante à tous les mécanismes de rupture connus, associé à une plateforme partenariale de recherche in situ pour l'auscultation à long terme et la réalisation de mesures et de modélisations.

Les mesures obtenues sur une durée de dix ans environ vont permettre de tester le concept innovant du matériau sol-chaux, d'en mesurer l'homogénéité et la durabilité face aux aléas climatiques.

La problématique de gestion des digues est très prégnante dans notre département et ce type de digue permettrait une meilleure protection, la valorisation des matériaux locaux et une moindre empreinte énergétique.

L'IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) est le chef de file du projet dont les partenaires sont :

- le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA),
- l'Université Aix-Marseille (AMU) via l'Unité Mixte de Recherche ESPACE,
- l'Institut Français de Sciences et de Technologie des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR),
- le Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM)

Le cofinancement FEDER appuyé sur une convention multi partenariale est acquis depuis le 5 mai 2017 et l'opération globale a fait l'objet d'une programmation au CPER 2015-2020.

Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 130 000 € à l'IRSTEA pour le projet DIGUE2020 d'un montant total de 1 164 000 €

Une fiche technique et financière est jointe au présent rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental

Le montant de l'affectation est indiqué en annexe du rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**Projet DIGUE2020  
porté par l'IRSTEA  
CPER 2015-2020, Recherche**

Organisme porteur	IRSTEA, Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture 3275 Route de Cézanne CS 40061 13182 Aix-en-Provence Cedex 5
Représentant	Président : Jean-Marc BOURNIGAL
Montant sollicité	130 000 €
Montant du projet	1 164 000 €
Mesure	CPER 2015-2020, projet Recherche
Objet	DIGUE2020 Développement d'une plateforme de recherche sur les digues
Lieu d'exécution du projet	Delta du Rhône
Responsable scientifique	Stephane BONELLI, Directeur de Recherche

PLAN DE FINANCEMENT DIGUE2020

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Equipements scientifiques	383 360 €	Etat (CPER)	160 000 €
Construction infrastructures	780 640 €	Région (CPER)	500 000 €
		Conseil départemental 13	130 000 €
		FEDER	373 000 €
		Autofinancement	1 000 €
<b>Total</b>	<b>1 164 000 €</b>		<b>1 164 000 €</b>

Subvention sollicitée : 130 000€(soit 11,2%)